SOCIÉTÉ CANINE DE L'ILE DE FRANCE

Association loi 1901-affiliée à la Centrale Canine.Fédération Nationale
agréée par le Ministère de l'Agriculture-Reconnu d'Utilité Publique

PARIS DOG SHOW

LE BOURGET (93)

PARC DES EXPOSITIONS - HALL 2B (chauffé)

2 EXPOSITIONS CANINES en intérieur sans cages

Clôture officielle: 11 décembre 2026 (Internet et date limite de réception des engagements papier)

2e clôture: 29 décembre 2026 (Internet et date limite de réception des engagements papier)

Samedi **9 JANVIER** 2027

EXPOSITION NATIONALE avec attribution du CAC

Dimanche **10 JANVIER** 2027

EXPOSITION INTERNATIONALE

avec attribution du CACS de la SCC et du CACIB de la FCI

NOUVEAU : CHALLENGE DU MEILLEUR JEUNE ILE DE FRANCE
Ring d'Honneur du dimanche

Engagements
www.sccexpo.fr
Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier.

PARTICIPATION
Parking Voiture
10 € valable pour les deux jours.
Paiement à l'engagement
(pas de paiement sur place)

RECOMPENSES

(tous ces prix ne sont pas cumulables - aucun prix ne sera remis après l'exposition)

Les récompenses doivent être récupérées avant que commence sur le ring d'honneur les meilleurs de groupe
à chaque CACIB, RCACIB, CACS et RCACS, à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN aux
QUATRE PREMIERS EXCELLENTS EN CLASSE JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION

Les chiens avec qualificatif EXCELLENT non classé, TRES BON, BON, ... (en fait chaque chien jugé),

recevront également une récompense de la S.C.I.F.

SUR LE RING D'HONNEUR :

récompenses pour les trois premiers de chaque jugement : Jeunes Présentateurs, Couples, Paires, Lots d'Affixe, Lots de Reproducteurs, Meutes, Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et Meilleurs de Groupe

TROPHEE au meilleur BABY, au meilleur PUPPY, au meilleur JEUNE Ile de France 2026 et au meilleur JEUNE de l'Exposition TROPHEE aux trois meilleurs du BEST IN SHOW de l'Exposition

Entrée des chiens de 7 h 30 à 11 h (heure limite d'arrivée). Début des jugements : 9 h. Sortie libre après les jugements.
Jugements à horaires - Les chiens seront convoqués à un horaire précis (selon possibilité des juges).

Vous devez vous présenter au plus tard 1 heure avant l'heure du jugement qui vous sera indiquée, et au plus tard à 11 h pour les chiens jugés après 12 h. Les horaires seront disponibles avant l'exposition sur www.sccexpo.fr

Engagements internet : vos e-cartes et parking (à payer avec l'engagement) vous seront envoyés par mail, disponibles sur votre compte.
Engagements papier : vos cartes d'exposant et parking (à payer avec l'engagement) vous seront envoyés par courrier sauf si mail indiqué sur feuille d'engagement.

Les mesures sanitaires et préfectorales en vigueur seront suivies
Les chiens non inscrits ne sont pas admis

catalogue en ligne 1h30 avant le début des jugements
renseignements 06 22 58 10 25 - scif94@orange.fr

CSAU le dimanche : 06 22 58 10 25
réservé aux chiens inscrits à l'expo

COMPOSITION DU JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.
Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

9 janvier 2027	CACS	RACES	CACS, CACIB	10 janvier 2027
	SPÉCIALE	GROUPE 1	SPÉCIALE	
BELKIS OZAN (TR)		BERGER AUSTRALIEN		FYNMORE GRAIG (AU)
DELERUE PEDRO (PT)		BERGER ALLEMAND		TRAN NGOC AN PHILIPPE
FYNMORE GRAIG (AU)		BERGER BELGE MALINOIS, BERGER BELGE LAEKENOIS, BERGER BELGE TERVUEREN		FYNMORE JULIE (AU)
FYNMORE JULIE (AU)		BERGER BELGE GROENENDAEL		FYNMORE GRAIG (AU)
DELERUE PEDRO (PT)		BERGER DE BEAUCE		DI CHICCO MARIANO (IT)
FYNMORE JULIE (AU)		BERGER BLANC SUISSE		ALAVOINE VERONIQUE
DI CHICCO MARIANO (IT)		BERGER BERGAMASQUE, BERGER DE LA MAREMME ET DES ABRUZZES, BERGER DE RUSSIE MERIDIONALE,BERGER POLONAIS DE PLAINE, CHIEN DE BERGER CROATE, CHIEN DE BERGER DES TATRAS, CHIEN DE BERGER,ROUMAIN DE MIORITZA, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DES CARPATHES, CHIEN LOUP TCHECOSLOVAQUE, KOMONDOR, KUVASZ, MUDI, PULI, PUMI, TCHOUVATCH SLOVAQUE		DUPAS JEAN-JACQUES
DELERUE PEDRO (PT)		BERGER DE LA SERRA DE AIRES (berger portugais), CHIEN DE BERGER DE MAJORQUE, BARBADO DE TERCEIRA, BERGER DE BRIE		DUPAS JEAN-JACQUES
FYNMORE JULIE (AU)		BEARDED COLLIE		FORTE MICHAEL (IE)
KERIHUEL JEAN-PAUL		BERGER DE PICARDIE, BOUVIER DES ARDENNES, BOUVIER DES FLANDRES		DUPAS JEAN-JACQUES
DUPAS JEAN-JACQUES		BERGER DES PYRENEES A FACE RASE, BERGER DES PYRENEES A POIL LONG, CHIEN DE BERGER CATALAN		DI CHICCO MARIANO (IT)
KERIHUEL JEAN-PAUL		BORDER COLLIE		FYNMORE JULIE (AU)
FYNMORE GRAIG (AU)		BOUVIER AUSTRALIEN, BOUVIER AUSTRALIEN COURTE QUEUE, KELPIE AUSTRALIEN		FYNMORE JULIE (AU)
FYNMORE JULIE (AU)		**BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHAPENDOES NEERLANDAIS**	SPÉCIALE	**DUPAS JEAN-JACQUES**
FORTE MICHAEL (IE)		CHIEN DE BERGER ANGLAIS ANCESTRAL (bobtail)		KERIHUEL JEAN-PAUL
KERIHUEL JEAN-PAUL		CHIEN DE BERGER DES SHETLAND, COLLIE A POIL COURT, COLLIE A POIL LONG		FORTE MICHAEL (IE)
DUPAS JEAN-JACQUES		SCHIPPERKE		MIGNON SYLVIE
FYNMORE GRAIG		WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE, LANCASHIRE HEELER		FORTE MICHAEL (IE)
DEWAELE PATRICK		BERGER AMERICAIN MINIATURE		FYNMORE GRAIG (AU)
DUPAS JEAN-JACQUES		BERGER DE BOHEME		DI CHICCO MARIANO (IT)
KERIHUEL JEAN-PAUL		CANE DI OROPA, EUSKAL ARTZAIN TXAKURRA, MAJORERO, PASTORE DELLA SILA, PERRO DE PASTOR GARAFIANO, PERRO LEONES DE PASTOR, SPINO DEGLI IBLEI, BERGER DES ALPES ET DE SAVOIE		DUPAS JEAN-JACQUES
		GROUPE 2		
BELKIS OZAN (TR)		AFFENPINSCHER, PINSCHER ALLEMAND (pinscher moyen), PINSCHER AUTRICHIEN, PINSCHER NAIN, SCHNAUZER MOYEN, SCHNAUZER GEANT, SCHNAUZER NAIN		MAHMUT SAMI SÖZEN (TR)
MAHMUT SAMI SÖZEN (TR)		BERGER D'ASIE CENTRALE, BERGER DE BOSNIE-HERZEGOVINE ET DE CROATIE, BERGER DU CAUCASE, BERGER DU KARST, CHIEN DE BERGER YOUGOSLAVE DE CHARPLANINA, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DE BUCOVINE, BOXER		PRESSIAT VIOLAINE
BOULOT CHRISTINE		BOUVIER BERNOIS, BOUVIER DE L'APPENZELL, BOUVIER DE L'ENTLEBUCH, GRAND BOUVIER SUISSE		PRESSIAT VIOLAINE
DELERUE PEDRO (PT)		BULLDOG CONTINENTAL		DENIS HELENE
DELERUE PEDRO (PT)		**BULLDOG**	SPÉCIALE	**DENIS HELENE**
MAHMUT SAMI SÖZEN (TR)	SPÉCIALE	**BULLMASTIFF, MASTIFF**		DENIS HELENE
PRESSIAT VIOLAINE		BERGER DE L'EUROPE DU SUD EST, CHIEN DE FERME DANO-SUEDOIS, CHIEN DE BERGER KANGAL		DI CHICCO MARIANO
KERIHUEL JEAN-PAUL		BROHOLMER,CHIEN DE CASTRO LABOREIRO, CHIEN DE LA SERRA DA ESTRELA, CIMARRON URUGUAYEN, DOGUE DE MAJORQUE, DOGUE DES CANARIES, FILA BRASILEIRO, FILA DE SAINT MIGUEL, MÂTIN DE L'ALENTEJO, MATIN ESPAGNOL, TOSA, ALANO ESPAGNOL , CAO DE GADO TRANSMONTANO		DUPAS JEAN-JACQUES
BELKIS OZAN (TR)		CHIEN DE COUR ITALIEN		MAHMUT SAMI SÖZEN (TR)
PRESSIAT VIOLAINE		CHIEN DE LEONBERG		BELKIS OZAN (TR)
MAHMUT SAMI SÖZEN (TR)		CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES, MATIN DES PYRENEES, DOGUE DU TIBET, SAINT BERNARD, CHIEN DE MONTAGNE DE L'ATLAS		PRESSIAT VIOLAINE
MAHMUT SAMI SÔZEN (TR)		**DOGUE ARGENTIN**	SPÉCIALE	PRESSIAT VIOLAINE
MAHMUT SAMI SÖZEN (TR)	SPÉCIALE	**DOBERMANN**	SPÉCIALE	**DUPAS JEAN-JACQUES**
DI CHICCO MARIANO (IT)	SPÉCIALE	**DOGUE ALLEMAND**		BOTTAGISIO PIETRO (it)
BOULOT CHRISTINE		DOGUE DE BORDEAUX		DENIS HELENE
BOULOT CHRISTINE		HOVAWART		MAHMUT SAMI SÖZEN (TUR)
KERIHUEL JEAN-PAUL		LANDSEER, TERRE NEUVE, SHAR PEI, SMOUS DES PAYS BAS		PRESSIAT VIOLAINE
PRESSIAT VIOLAINE		MATIN NAPOLITAIN		MAHMUT SAMI SÖZEN (TUR)
PRESSIAT VIOLAINE		**ROTTWEILER**		**MAHMUT SAMI SÖZEN (TUR)**
DEWAELE PATRICK		TERRIER NOIR RUSSE		BELKIS OZAN (TR)
KERIHUEL JEAN-PAUL		CANE FONNESE, CANE DI MANNARA		DUPAS JEAN-JACQUES

COMPOSITION DU JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.
Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

9 janvier 2027	CACS	RACES	CACS, CACIB	10 janvier 2027
	SPÉCIALE	GROUPE 3	SPÉCIALE	
DEWAELE PATRICK		TERRIER DU REVEREND RUSSELL, TERRIER JACK RUSSELL		BOTTAGISIO PIETRO (IT)
DEWAELE PATRICK		AIREDALE TERRIER,BEDLINGTON TERRIER,BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, MANCHESTER TERRIER, NORFOLK TERRIER, NORWICH TERRIER, SEALYHAM TERRIER, TERRIER AUSTRALIEN, TERRIER AUSTRALIEN A POIL SOYEUX, TERRIER BRESILIEN, TERRIER D'AGREMENT ANGLAIS NOIR ET FEU, TERRIER IRLANDAIS, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER IRLANDAIS GLEN OF IMAAL, TERRIER JAPONAIS, TERRIER KERRY BLUE, TERRIER TCHEQUE, WELSH TERRIER		BELKIS OZAN (TR)
DELERUE PEDRO (PT)		BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE		BELKIS OZAN (TR)
BOTTAGISIO PIETRO(IT)		CAIRN TERRIER, DANDIE DINMONT TERRIER, SKYE TERRIER, TERRIER ECOSSAIS, WEST HIGHLAND WHITE TERRIER		DUMORTIER ALAIN
DUPAS JEAN-JACQUES		FOX TERRIER POIL DUR, FOX TERRIER POIL LISSE		FORTE MICHAEL(IE)
DUPAS JEAN-JACQUES		TERRIER DE CHASSE ALLEMAND		CABON VINCENT
ARNOULT DANIEL		YORKSHIRE TERRIER, BIEWER TERRIER		FORTE MICHAEL (IRL)
DELERUE PEDRO (PT)		STAFFORDSHIRE TERRIER AMERICAIN, STAFFORDSHIRE BULL TERRIER		DI CHICCO MARIANO (IT)
DEWAELE PATRICK		RATONERO VALENCIANO, RATONERO-BODEGUERO ANDALUZ		KERIHUEL JEAN-PAUL
DEWAELE PATRICK	**SPÉCIALE**	**AMERICAN HAIRLESS TERRIER**		DUPAS JEAN-JACQUES
		GROUPE 4		
BONNET MICHEL		TECKEL		DELERUE PEDRO (PT)
		GROUPE 5		
CABON VINCENT		BERGER FINNOIS DE LAPONIE, BUHUND NORVEGIEN, CHIEN DE BERGER ISLANDAIS, AKITA INU, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN GRIS (Norsk Elghund gris), CHIEN D'ELAN NORVEGIEN NOIR (Norsk Elghund noir, CHIEN D'ELAN SUEDOIS (Jämthund), CHIEN D'OURS DE CARELIE, CHIEN DU GROENLAND, CHIEN FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN NORVEGIEN DE MACAREUX, HOKKAIDO, KAI, KISHU,LAIKA DE SIBERIE OCCIDENTALE, LAIKA DE SIBERIE ORIENTALE, LAIKA RUSSO EUROPEEN, LAIKA DE IAKOUTIE, CHIEN SUEDOIS DE LAPONIE SAMOYEDE, SHIBA INU, SHIKOKU, SPITZ DE NORRBOTTEN, SPITZ DES VISIGOTHS, SPITZ FINLANDAIS, SPITZ JAPONAIS,ESQUIMAU CANADIEN, JINDO COREEN		DEWAELE PATRICK
CABON VINCENT		**AKITA AMERICAIN , CHIEN THAILANDAIS A CRETE DORSALE, BANGKAEW DE THAILANDE**	**SPÉCIALE**	**DEWAELE PATRICK**
BOTTAGISIO PIETRO (IT)		BASENJI		CABON VINCENT
DUPAS JEAN-JACQUES		CHIEN DE CANAAN		CABON VINCENT
FYNMORE JULIE (AU)		**HUSKY DE SIBERIE**	**SPÉCIALE**	**CABON VINCENT**
KERIHUEL JEAN-PAUL		CHIEN DE GARENNE DES CANARIES PODENCO		CABON VINCENT
ARNOULT DANIEL		CHIEN DE GARENNE PORTUGAIS PODENGO, CHIEN DU PHARAON, CIRNECO DE L'ETNA, PODENCO D'IBIZA		CABON VINCENT
BOTTAGISIO PIETRO (IT)		CHIEN DE TAÏWAN		CABON VINCENT
ALAVOINE VERONIQUE		CHIEN NU DU MEXIQUE, CHIEN NU DU PEROU		DUMORTIER ALAIN
ARNOULT DANIEL	**SPÉCIALE**	**CHOW CHOW**		PRESSIAT VIOLAINE
ARNOULT DANIEL	**SPÉCIALE**	**EURASIER**		CABON VINCENT
BOTTAGISIO PIETRO (IT)		MALAMUTE DE L'ALASKA		DUPAS JEAN-JACQUES
DI CHICCO MARIANO (IT)	**SPÉCIALE**	**SPITZ, VOLPINO ITALIEN**		ARNOULT DANIEL
DEWAELE PATRICK		CHIEN DE BALI (Kintamani), CURSINU, MANETO, PODENCO ANDALUZ ,PODENCO VALENCIANO		CABON VINCENT
		GROUPE 6		
DUPAS JEAN-JACQUES		ANGLO FRANCAIS DE PETITE VENERIE, ARIEGEOIS, BASSET BLEU DEGASCOGNE, GASCON SAINTONGEOIS, GRAND BLEU DE GASCOGNE, GRIFFON BLEU DE GASCOGNE, PETIT BLEU DE GASCOGNE, BASSET DE WESTPHALIE, BASSET ARTESIEN NORMAND, CHIEN D'ARTOIS, BASSET FAUVE DE BRETAGNE, GRIFFON FAUVE DE BRETAGNE, BEAGLE, BEAGLE HARRIER, HARRIER,BILLY, BASSET SUEDOIS, FOX HOUND ANGLAIS, FOX HOUND AMERICAIN, FRANCAIS BLANC ET NOIR,FRANCAIS BLANC ET ORANGE,FRANCAIS TRICOLORE,GRAND ANGLO FRANCAIS BLANC ET NOIR, GRAND ANGLO FRANCAIS BLANC ET ORANGE,GRAND ANGLO FRANCAIS, TRICOLORE,POITEVIN,BRACHET ALLEMAND, BRACHET DE STYRIE A POIL DUR,BRACHET NOIR ET FEU,BRACHET POLONAIS, BRACHET TYROLIEN, BRIQUET GRIFFON VENDEEN,GRAND BASSET GRIFFON VENDEEN, GRAND GRIFFON VENDEEN,PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN,CHIEN A LOUTRE,CHIEN COURANT SUISSE,PETIT CHIEN COURANT SUISSE, CHIEN COURANT DE BOSNIE A POIL DUR, CHIEN COURANT DE HALDEN, CHIEN COURANT DE HAMILTON, CHIEN COURANT DE HYGEN, CHIEN COURANT DE LA VALLEE DE LA SAVE,CHIEN COURANT DE MONTAGNE DU MONTENEGRO, CHIEN COURANT DE SCHILLER,BASSET DES ALPES,CHIEN COURANT SLOVAQUE, CHIEN COURANT DE TRANSYLVANIE, CHIEN COURANT POLONAIS, CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL DUR,CHIEN COURANT D'ISTRIE A POIL RAS, CHIEN COURANT DU SMALAND,CHIEN COURANT ESPAGNOL,CHIEN COURANT FINLANDAIS,CHIEN COURANT GREC,CHIEN COURANT ITALIEN,CHIEN COURANT ITALIEN A POIL RAS, CHIEN COURANT NORVEGIEN CHIEN COURANT SERBE, CHIEN COURANT TRICOLORE SERBE, CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE CHIEN DE ROUGE DE BAVIERE, CHIEN DE ROUGE DU HANOVRE, CHIEN DE SAINT HUBERT, CHIEN N. ET F. POUR LA CHASSE AU RATON, GRIFFON NIVERNAIS, PORCELAINE, BRIQUET DE PROVENCE, BRUNO SAINT-HUBERT FRANCAIS, SEGUGIO DELL APPENNINO		KERIHUEL JEAN-PAUL
FYNMORE JULIE (AU)		DALMATIEN		BOTTAGISIO PIETRO (IT)
BELKIS OZAN(TR)		BASSET HOUND		KERIHUEL JEAN-PAUL

COMPOSITION DU JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.
Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

9 janvier 2027	CACS	RACES	CACS, CACIB	10 janvier 2027
	SPÉCIALE	GROUPE 7	SPÉCIALE	
BONNET MICHEL		BARBU TCHEQUE, BRAQUE SLOVAQUE A POIL DUR, CHIEN D'ARRET PORTUGAIS, BRAQUE ALLEMAND A POIL COURT, BRAQUE DE L ARIEGE, BRAQUE DE BURGOS, BRAQUE DU BOURBONNAIS, BRAQUE ITALIEN,SPINONE, EPAGNEUL BRETON, EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE, EPAGNEUL PICARD,EPAGNEUL DE PONT AUDEMER, EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE,EPAGNEUL PICARD, EPAGNEUL DE PONT AUDEMER, POINTER ANGLAIS		GUILBERT-JULIEN LAURENCE
BONNET MICHEL	SPÉCIALE	**DRAHTHAAR**		GUILBERT-JULIEN LAURENCE
BONNET MICHEL		**SETTER IRLANDAIS**	SPÉCIALE	**GUILBERT-JULIEN LAURENCE**
KERIHUEL JEAN-PAUL		PUDELPOINTER, BRAQUE D AUVERGNE, BRAQUE FRANCAIS, TYPE GASCOGNE, BRAQUE SAINT GERMAIN,CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL RAIDE, CHIEN D'ARRET DANOIS ANCESTRAL, CHIEN D'ARRET FRISON, CHIEN DE PERDRIX DE DRENTE, EPAGNEUL FRANCAIS, GRIFFON A POIL DUR KORTHALS, SETTER ANGLAIS, SETTER GORDON, EPAGNEUL DE SAINT USUGE, PACHON NAVARRO		GUILBERT-JULIEN LAURENCE
BONNET MICHEL		BRAQUE DE WEIMAR, BRAQUE HONGROIS A POIL COURT, BRAQUE HONGROIS A POIL DUR		DUMORTIER ALAIN
KERIHUEL JEAN-PAUL		SETTER ANGLAIS		MADIOT LAURENCE
		GROUPE 8		
THIOLOY ARNAUD		**BARBET, CHIEN D'EAU ESPAGNOL, CHIEN D'EAU FRISON,CHIEN D'EAU PORTUGAIS**	SPÉCIALE	**PICHARD LAURENT(CH)**
BOULOT CHRISTINE		CLUMBER SPANIEL,COCKER SPANIEL AMERICAIN, COCKER SPANIEL ANGLAIS ENGLISH SPRINGER SPANIEL, WELSH SPRINGER SPANIEL, FIELD SPANIEL,SUSSEX SPANIEL, EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS, PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CHASSE AU GIBIER D'EAU		BOTTAGISIO PIETRO (IT)
BOULOT CHRISTINE		**CHIEN D'EAU AMERICAIN**	SPÉCIALE	**BOTTAGISIO PIETRO (IT)**
THIOLOY ARNAUD		GOLDEN RETRIEVER, RETRIEVER DU LABRADOR, RETRIEVER A POIL BOUCLE RETRIEVER A POIL PLAT, RETRIEVER DE LA BAIE DE CHESAPEAKE, RETRIEVER DE LA NOUVELLE ECOSSE		CORNET GOUGON DOMINIQUE
KERIHUEL JEAN-PAUL		CHIEN D'EAU ROMAGNOL		PICHARD LAURENT(CH)
BOULOT CHRISTINE		CHIEN D'OYSEL ALLEMAND		PICHARD LAURENT(CH)
		GROUPE 9		
ALAVOINE VERONIQUE		BICHON A POIL FRISE, BICHON BOLONAIS, BICHON HAVANAIS, BICHON MALTAIS, PETIT CHIEN LION		DUMORTIER ALAIN
BOTTAGISIO PIETRO (IT)		BOULEDOGUE FRANCAIS		ALAVOINE VERONIQUE
FORTE MICHAEL (IE)	SPÉCIALE	**CAVALIER KING CHARLES, KING CHARLES**		ALAVOINE VERONIQUE
ARNOULT DANIEL		CARLIN, TERRIER DE BOSTON		DENIS HELENE
PRESSIAT VIOLAINE		CHIEN CHINOIS A CRETE, COTON DE TULEAR, KROMFOHRLANDER, EPAGNEUL JAPONAIS , EPAGNEUL PEKINOIS		ARNOULT DANIEL
ALAVOINE VERONIQUE		CHIHUAHUA		MIGNON SYLVIE
ARNOULT DANIEL		EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, PETIT CHIEN RUSSE		MIGNON SYLVIE
ALAVOINE VERONIQUE		**CANICHE**	SPÉCIALE	**PICHARD LAURENT(CH)**
ARNOULT DANIEL		GRIFFON BELGE, GRIFFON BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON		ALAVOINE VERONIQUE
FORTE MICHAEL (IE)		EPAGNEUL TIBETAIN, LHASSA APSO, SHIH TZU, TERRIER TIBETAIN		ALAVOINE VERONIQUE
ALAVOINE VERONIQUE		RATIER DE PRAGUE		DUMORTIER ALAIN
DUPAS JEAN-JACQUES		BOLONKA RUSSE COLORÉ		Bolonka Russe Coloré
		GROUPE 10		
PICHARD LAURENT(CH)		BARZOÏ, LEVRIER HONGROIS		FORTE MICHAEL (IE)
PICHARD LAURENT(CH)		AZAWAKH, LEVRIER ESPAGNOL, LEVRIER POLONAIS, SLOUGHI		DI CHICCO MARIANO(IT)
PICHARD LAURENT(CH)		GREYHOUND		BRIGEL ALAIN
PICHARD LAURENT(CH)		LEVRIER AFGHAN, SALUKI		DUPAS JEAN-JACQUES
PRESSIAT VIOLAINE		**PETIT LEVRIER ITALIEN**	SPÉCIALE	**BRIGEL ALAIN**
BOTTAGISIO PIETRO (IT)		LEVRIER ECOSSAIS, LEVRIER IRLANDAIS		DI CHICCO MARIANO(IT)
PICHARD LAURENT(CH)	SPÉCIALE	**WHIPPET**		BOTTAGISIO PIETRO (IT)

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

le règlement complet peut être consulté sur : https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions

L'Exposition se tiendra au Bourget(93) les 9 et 10 janvier 2027.-Parc des Expositions de Paris Le Bourget -Hall 2B.

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès à l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30 et jusqu'à 11h, heure limite d'arrivée. Début des jugements : 9h. Jugements à horaire selon disponibilité des juges (les horaires d'entrée et de jugement sont donnés à titre indicatif) - Sortie libre après les jugements.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou un quelconque matériel . Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION – Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Veuillez apporter le passeport et la carte d'identification I-CAD de votre chien. Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau ; des chiens aveugles, sourds ou estropiés ; des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ; des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits ; des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés intégralement, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés, dans le respect de la législation en vigueur, par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Les chiens de 1ère catégorie ne sont pas admis. Tous les chiens engagés doivent être identifiés par tatouage ou transpondeur. Les tarifs des deux jours ne sont valables que pour les mêmes chiens. Les accompagnateurs doivent arriver en même temps que l'exposant. Les engagements au tarif adhérent SCIF 2026 ou 2027 ne se feront que par courrier postal (pas de remboursement si engagement en ligne). Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Exposition nationale : sont admis tous les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou au livre d'attente et figurant aux classifications établies par la SCC. Exposition internationale : sont seuls admis les chiens inscrits à un Livre d'Origine (Livre d'Attente compris) d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié, dont le livre d'origine est reconnu par la FCI. seront refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture ; les inscriptions papier ou internet non réglées ; les engagements au poteau ; toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition ; les engagements de chiots de moins de 4 mois ; les demandes de remboursement si l'exposant ne peut se présenter.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS – **clôture officielle : 11 décembre 2026** (cachet de la poste faisant foi) **2ème clôture au 29 décembre 2026** avec majoration des tarifs (date de réception). Tout engagement courrier parvenant après cette date ne sera pas pris en compte. En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 20% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif. Après la date de la clôture officielle, les engagements pourront s'arrêter à tout moment.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier (pas de remboursement si engagement par internet). **Les frais bancaires pour les engagements par internet sont pris en charge par la SCIF et ne sont pas ajoutés dans les tarifs.** Les accompagnateurs doivent arriver en même temps que l'exposant. Les tarifs pour les deux jours ne sont valables que pour une participation avec les mêmes chiens.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES :
pour toutes les classes, la date de prise en compte pour le calcul de l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour du jugement L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

CLASSES INDIVIDUELLES
BABY : pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois;
PUPPY : pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois
Pour ces deux classes Baby et Puppy le juge formule une appréciation : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elles donnent lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très Prometteur.
JEUNE : pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et du CACS-J (uniquement en Nationale) ou du CACIB-J
INTERMEDIAIRE : pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Ouverte et Travail. En cas d'obtention du CACS, le chien entrera en concurrence avec la classe Champion pour l'attribution du CACIB
OUVERTE : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Intermédiaire et Travail. En cas d'obtention du CACS, le chien entrera en concurrence avec la classe Champion pour l'attribution du CACIB.
TRAVAIL : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois titulaires de l'attestation permettant l'engagement dans cette classe (la récompense doit être obtenue au plus tard le jour de la date de la dernière clôture, la photocopie de l'attestation doit être jointe à l'engagement). Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS en concurrence avec les classes Intermédiaire et Ouverte. En cas d'obtention du CACS, le chien entrera en concurrence avec la classe Champion pour l'attribution du CACIB. Pour les chiens des groupes 1 & 2 : cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S.
CHAMPION DE BEAUTÉ : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI au plus tard le jour de la date de la dernière clôture (la photocopiede l'attestation doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS mais peut donner droit à l'attribution du CACIB et de la RCACIB en concurrence avec les classes Intermédiaire, Ouverte et Travail.
VETERAN : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du CACS-V (uniquement en Nationale) ou du CACIB-V
CLASSE «PRÉSENTÉ PAR L' ÉLEVEUR» : Cette classe est proposée exclusivement lors des **expositions internationales** et est réservée aux chiens âgés d'au moins 15 mois. L'éleveur du chien ne doit pas obligatoirement en être le propriétaire. Le chien devra être présenté personnellement par son éleveur tout au long de la journée de l'exposition. Les chiens engagés dans cette classe entre en concurrence pour **l'attribution du CACIB**. L'inscription dans cette classe est facultative. Un chien remplissant les conditions requises peut également être engagé dans toute autre classe pour laquelle il remplit les critères d'admission (mais il ne peut être engagé que dans une seule classe). Aucun changement de classe ne sera autorisé après la clôture des engagements, même si l'éleveur ne peut présenter le chien le jour de l'exposition. En cas de litige ou de non-respect des conditions d'admission ou de présentation, les résultats obtenus par le chien pourront être annulés.

AUTRES CLASSES
MEUTE : réservée aux races des groupes 3 - 4 et 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. La meute doit être composée de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Teckels Nains et Kanichen de même poil qui peuvent être réunis dans la même meute), sans distinction de sexe, **engagés obligatoirement en classe individuelle et appartenant au même propriétaire**
LOT D'AFFIXE (inscription sur place) : pour au moins 3 et au plus 5 chiens de la même race et variété, sans distinction de sexe, **engagés dans une classe individuelle,** nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement qui tient compte de l'homogénéité sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur
LOT DE REPRODUCTEUR (inscription sur place) : pour un sujet mâle ou femelle accompagné de minimum 3 à 5 maximum de ses descendants directs au 1er degré, **tous engagés dans une classe individuelle**
COUPLE (inscription sur place) : Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, **appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle**
PAIRE (inscription sur place): Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, **appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle**

AUTRE CATEGORIE
CHIENS **«NE CONCOURANT PAS»** : Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un document d'origine LOF ou inscrits à un Livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CONFIRMATION (sauf Berger Allemand et Jagdterrier) ; les chiens ayant subi une otectomie pour quelque raison que ce soit ne pourront pas être confirmés. Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec les originaux de la carte d'identification I-CAD et du certificat de naissance ou pedigree export, ainsi que le formulaire de demande de confirmation préalablement rempli. La confirmation n'est pas obligatoire pour participer à une exposition. **Age minimum exigé : 12 mois sauf 10 mois pour GR9 :** epagneuls pekinois et japonais et **15 mois pour GR1** : bergers allemand et de brie, bouvier des flandres ; **GR2** : schnauzer géant, dogues allemand, de bordeaux et du tibet, mastiff, bullmastiff, mâtins napolitain et espagnol, montagne et mâtin des pyrénées, fila brasileiro, chien de montagne portugais, rafeiro de alentejo, castro laboreiro, st bernard, terre neuve, landseer, leonberg, dobermann, rottweiler, hovawart, cane corso, grand bouvier suisse, bouvier bernois, presa canario, dogue de majorque, fila de saint miguel, tosa, cao de gado transmontano, spanish alano, broholmer; **GR3** : staffordshire terrier americain ; **GR4** : teckels ; **GR5** : chien du pharaon, cirneco de l'etna, podencos canario, portugais (moyen et grand) et ibicenco, samoyede, akita inu, esquimau du groenland, akita americain ; **GR6** : rhodesian ridgeback, dalmatien ; **GR8** : retrievers ; **GR10** : afghan, saluki, barzoï, deerhound, irish wolfhound, galgo, greyhound, magyar agar, azawakh, sloughi, chart polski.

REFUS OU EXCLUSIONS : 1-des engagements des chiens non inscrits à un Livre d'Origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le Livre est reconnu par la FCI ; des engagements des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition. La Société organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés ; 2-des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) refusés par le «Service Vétértinaire», des chiens qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés (les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés) ; des chiens non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ; des chiens dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou expert confirmateur de la race considérée. Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. **En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.** Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois les frais d'engagement du 1er chien qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées : a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, b) ceux qui auront fait une fausse déclaration, c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ; d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine, e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre, f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance.

TRÈS IMPORTANT - Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.
II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins 3 mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.
III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

En plus d'une vaccination antirabique valide, tout chien provenant d'un pays tiers, à l'exception des pays figurant dans la liste suivante : Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahreïn, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Emirats Arabes Unis, Etats-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, les Mariannes du Nord, Porto-Rico et îles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Ile de l'Ascension, Iles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Iles Caïman, Iles Falkland, Iles Féroé, Iles vierges britanniques, Iles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité et Tobago, Etat de la Cité du Vatican, Vanuatu, doit également avoir subi un titrage sérique des anticorps antirabiques effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5 UI/ml).
A compter du 1er juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc ...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : chiens de 2ème catégorie : le certificat de vaccination antirabique encours de validité, mentionnant le n° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens de races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

BIEN ETRE ANIMAL :
Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer **LA PRIORITE** lors de toute exposition canine. Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter en laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.
Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la Centrale Canine.

PARIS DOG SHOW ROYAL CANIN

PARIS DOG SHOW

organisé par la société Canine d'Île de France

DEMANDE D'ENGAGEMENT

ROYAL CANIN

LE BOURGET (93) - 2 EXPOSITIONS CANINES

SAMEDI 9 JANVIER 2027 : EXPOSITION NATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS

DIMANCHE 10 JANVIER 2027 : EXPOSITION INTERNATIONALE AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC ET DU CACIB DE LA FCI

CLÔTURE OFFICIELLE : 11 DÉCEMBRE 2026 (DATE DE RÉCEPTION DE L'ENGAGEMENT) - 2ÈME CLÔTURE : 29 DÉCEMBRE 2026 (DATE DE RÉCEPTION)

ENGAGEMENT : ☐ SAMEDI ☐ DIMANCHE ☐ LES DEUX JOURS

N° livre des origines : ..... N° tatouage ou transpondeur : .....

Nom du Chien : .....

Date de naissance : ..... Sexe : ☐ M ☐ F Race : .....

Variété : .....
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers,Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille : .....
Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleur : .....
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers,Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers,Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers,Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Nature du poil : .....
Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, Blanc Suisse, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Petit Chien russe.

Poids : .....
Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Nom du père : .....

Nom de la mère : .....

Nom du producteur : .....

Nom du propriétaire : M./Mme .....

Adresse du propriétaire : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

CLASSE : ☐Baby ☐Puppy ☐Jeune ☐Intermediaire ☐Ouverte ☐Travail ☐Champion ☐Vétéran ☐ «Présenté par l'éleveur » **(uniquement CACIB)**
☐Ne concourant pas ☐Meute

CONFIRMATION GRATUITE POUR LES CHIENS INSCRITS EN CLASSE INDIVIDUELLE (SAUF BERGERS ALLEMANDS ET JAGD TERRIERS - COUPS DE FEU INTERDITS) : ☐ OUI ☐ NON

En l'absence de précision de classe, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy suivant son âge.
Si les attestations classes Travail ou Champion ne sont pas jointes, le chien sera mis en classe ouverte

Les mesures sanitaires et préfectorales en vigueur seront suivies

Les frais bancaires (engagement internet) sont pris en charge par la SCIF et ne sont pas ajoutés au total

TARIFS

	CLÔTURE OFFICIELLE : 11 DÉCEMBRE 2026 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)			2ÈME CLÔTURE : 29 DÉCEMBRE 2026, (DATE DE RÉCEPTION)			SOMMES ADRESSÉES
	CACS	CACIB	LES 2 JOURS	CACS	CACIB	LES 2 JOURS	
1er chien (sauf Baby, Puppy et Vétéran)	40€	47 €	78€	49€	57 €	88 €	
2ème et 3ème chiens suivants (même propriétaire que le 1er chien)	35 €	43 €	69 €	46 €	53€	79 €	
Suivants	30 €	37 €	59€	40€	47 €	69 €	
Baby, Puppy, Vétéran	29€	34 €	58 €	39 €	44 €	69 €	
Chien ne concourant pas (ne sera ni jugé, ni confirmé)	15 €	15 €	25 €	15 €	15 €	25 €	
Meute (uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants) - engagement papier uniquement	98 €	122€	194€	152€	182 €	253 €	
Chien supplémentaire de la meute - engagement papier uniquement	24 €	29 €	45 €	34 €	39 €	55 €	
Carte accompagnateur (gratuit pour les moins de 12 ans)	5 € par jour						
Participation parking camping-car (sans commodités)- **Immatriculation** :	25€ (valable les 2 jours. Attention, pas de paiement sur place)						
Participation parking voiture - **Immatriculation** :	10 € (valable les 2 jours. Attention, pas de paiement sur place)						
catalogue numérique GRATUIT (disponible 1h30 avant le début des jugements)							
						TOTAL :	

RÉDUCTION SUPPLEMENTAIRE DE 10% (SAUF CATALOGUE, CARTE ACCOMPAGNATEUR ET PARKING) POUR LES ADHÉRENTS SCIF À JOUR DE COTISATION 2026 OU 2027, À CHACUNE OU AUX 2 EXPOSITIONS (UNIQUEMENT ENGAGEMENTS PAPIER PAR LA POSTE AVEC COPIE CARTE ADHÉRENT).

POUR LES ENGAGEMENTS PAPIER, RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE LA SCIF. L'ENGAGEMENT EST À ENVOYER À : SCC EXPO - 155 AV. JEAN JAURÈS - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX, TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION - AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE 29/12/2026 (DATE DE RÉCEPTION).

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT : RÈGLEMENT À L'ORDRE DE LA SCIF, COPIE DE LA CARTE D'IDENTIFICATION (I-CAD), COPIE DE LA CARTE D'ADHÉRENT SCIF 2026 OU 2027, PHOTOCOPIE DES ATTESTATIONS POUR CLASSES CHAMPION OU TRAVAIL, PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE POUR LES CHIENS DE 2E CATÉGORIE ET/OU PROVENANT DE L'ÉTRANGER.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à . . . . . le . . . . / . . . . / . . . . . **Signature du propriétaire :**

PARIS DOG SHOW

organisé par la société Canine d'Île de France

ROYAL CANIN

Concours **JEUNES PRESENTATEURS**
inscription sur place à partir de 9h

SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE

(sauf Berger Allemand et Jagdterrier)
VENDREDI 08 JANVIER 2027 à partir de 14h
concerne uniquement les chiens non engagés à l'exposition
inscription sur www.sccexpo.fr - 06 22 58 10 25

ADHÉSION

ADHÉSION SCIF 2027 (DONNE DROIT AU TARIF MEMBRE)

☐ Adhésion ou ☐ Renouvellement - n° adhérent : .....

2ème personne : N° adhérent : .....

Nom : ..... Prénom : .....

TARIFS : Simple : 18€ - Couple (même adresse) : 19€

PAIEMENT PAR CHÈQUE SÉPARÉ DU RÈGLEMENT DE L'ENGAGEMENT
À JOINDRE À VOTRE ENGAGEMENT PAR PAPIER

Banque :..... Chèque :..... Montant :.....

catalogue en ligne disponible 1h30 avant le début des jugements

VOUS RECEVREZ VOTRE CARTE D'EXPOSANT ENVIRON 1 SEMAINE AVANT L'EXPOSITION
(ENGAGEMENTS COURRIER UNIQUEMENT SAUF SI MAIL INDIQUÉ)
LES ENGAGEMENTS INTERNET IMPRIMERONT UNE E-CARTE

INSCRIPTION SUR PLACE :
Jeune Présentateur : 10 euros
Paire (même propriétaire), Couple (même propriétaire),Lot d'affixe, Lot de reproducteur : 10 euros chaque (voir définition dans le règlement)

INFORMATIONS SUR LES TARIFS

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétéran et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1er, 2e et 3e chien. Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

Pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2026 ou 2027 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race) - UNIQUEMENT PAR ENGAGEMENT PAPIER.

Pour bénéficier de suite du tarif membre SCIF, adhérez en même temps que votre engagement (voir ci-dessus).

POUR LES ENGAGEMENTS EN CLASSES TRAVAIL ET CHAMPION

voir règlement complet sur https://www-centrale-canine.fr//articles/reglement-des expositions

joindre obligatoirement photocopie de l'attestation avec votre engagement
sans cette attestation, le chien sera mis en classe ouverte

LES ENGAGEMENTS EN CLASSE « PRÉSENTÉ PAR L'ÉLEVEUR »
SONT UNIQUEMENT POSSIBLES POUR LE CACIB DU DIMANCHE.